



INSTITUT
DIDEROT

Les Carnets des Dialogues du Matin

ALAIN BAUER

L'avenir du terrorisme

Les Carnets des Dialogues du Matin

ALAIN BAUER

L'avenir du terrorisme

HIVER 2015-2016

Sommaire

- Avant-Propos p. 5
Dominique Lecourt
- L'avenir du terrorisme p. 9
Alain Bauer
- Débat p. 33
- Les publications
de l'Institut Diderot p. 45

Avant-Propos

Depuis les attentats de 2012 à Toulouse et Montauban, puis le massacre de la rédaction de *Charlie-Hebdo* et l'attaque de la supérette cascher de Vincennes en janvier 2015, on sait que le fanatisme est présent sur le sol de notre pays.

De jeunes français soutiennent le terrorisme et les précheurs salafistes réussissent à les détourner des valeurs communes.

La minute de silence du 8 janvier 2015 décidée par le pouvoir politique avait été troublée par des élèves récalcitrants. Les ministres avaient minimisé. L'absence des jeunes des banlieues lors de la grande manifestation aurait dû alerter.

Mais non...

On entendit se déployer un discours d'une parfaite ambiguïté sur le grand air de la culpabilité. Ce n'était pas leur faute, c'était la faute de la société ! Ni amalgame, ni stigmatisation, tel était alors le mot d'ordre de la France officielle tétanisée.

Résultat. Les recrutements par l'État islamique n'ont cessé d'augmenter. Et l'extrême droite encaisse le bénéfice. Elle offre un refuge électoral à la peur de nos concitoyens ainsi qu'au désespoir d'une grande partie de la jeunesse.

Nous sommes arrivés à une échéance. Nous payons la lâcheté de nos gouvernements depuis plus de trente ans.

Il est possible cependant de ne pas renoncer. Nous savons ce qu'il faut faire. Lutte contre le chômage, travail concerté avec les écoles, politique de réhabilitation des quartiers, omniprésence des forces de l'ordre et répression implacable... Il conviendrait, peut-être, d'y ajouter l'instauration d'un islam de France où le texte dit sacré n'aurait plus la primauté sur les lois républicaines. Mais de tout cela qu'a-t-on fait ?

J'ai écrit en juin 2014 que face aux islamistes virulents, nous avons les mêmes intérêts que la Russie. Que n'ai-je entendu alors !

L'ambassadeur de Russie est venu dans cette salle en septembre dernier. Il n'a pas mâché ses mots. Il n'a pas été contredit. J'ai le sentiment qu'il va maintenant être largement approuvé.

L'organisation de l'État islamique est un aimant qui attire les djihadistes du monde entier avec le soutien non-négligeable d'une partie du monde sunnite. Il est temps d'oublier tout angélisme et d'adopter une stratégie crédible.

Je ne suis ni un militaire, ni un philosophe qui se prendrait pour un chef de guerre, mais j'ai assez travaillé dans ces régions pour partager le sentiment de ceux qui pensent que seules des opérations militaires terrestres partant de Bagdad, de Damas, de Téhéran et d'Erbil, la capitale des Kurdes d'Irak, peuvent défaire l'État islamique.

On connaît les compétences et l'influence d'Alain Bauer.

Il va nous permettre d'approfondir nos réflexions et je le remercie d'avoir accepté notre invitation malgré les charges qui pèsent sur son emploi du temps.

Dominique Lecourt

Directeur général de l'Institut Diderot

L'avenir du terrorisme

INTRODUCTION : UNE PAROLE DE RÉSISTANCE

Je voudrais tout d'abord expliquer pourquoi je ne vais pas commencer par une minute de silence. La plupart des gens, depuis les attentats de janvier 2015 puis ceux de novembre, ont émis des minutes de silence à l'égard des victimes. C'est nécessaire et c'est bien. Il faut saluer les victimes : non seulement celles qui ont hélas disparu, mais aussi celles qui vont souffrir pendant des mois ou des années de ce qu'il faut bien appeler des blessures de guerre. Mais je considère, pour ma part, que le véritable outil de la résistance, c'est la parole. Certains sont simplement sortis, samedi et dimanche, malgré les consignes légitimes des pouvoirs publics, pour montrer qu'ils n'avaient pas peur; d'autres sont allés au bistrot : ils ont eu, chacun à leur manière, des gestes de résistance. Et il est nécessaire, en effet, d'aller désormais au-delà de la seule résilience : la résilience, c'est lorsqu'on n'a pas encore perdu et que l'on sait attendre ; la résistance, c'est lorsqu'on se demande si

l'on va gagner et que l'on sait qu'il faut se battre. Donc, je vous propose une pensée pour les victimes par une parole de résistance.

1. LE TERRORISME AU POINT DE VUE CRIMINOLOGIQUE

Nous autres, criminologues, ne sommes ni policiers, ni magistrats : notre rôle n'est pas d'arrêter ou de juger les criminels. Aussi horribles soient-ils, nous devons poser sur eux un regard clinique. Notre rôle n'est ni de prendre une posture, ni d'accuser ou de défendre, mais de comprendre comment les criminels et leurs activités fonctionnent et comment elles évoluent. Nous jouons un peu le rôle de médecins du crime. D'abord, nous établissons un diagnostic : avoir une idée de la nature du mal. Ensuite, nous formulons un pronostic : savoir si on peut s'en sortir. Enfin, nous engageons un débat thérapeutique : il s'agit de déterminer si l'on choisit l'option homéopathique (une petite camomille), l'option chimique (un cachet) ou l'option chirurgicale (le passage au bloc opératoire). Dans un système médical normal, on suit généralement ces trois étapes et il devrait en être de même en criminologie. Mais nous nous heurtons à un léger problème technique : l'activité criminologique nécessite un outil clinique pour formuler le diagnostic. Or nous n'avons, en France, que des thérapeutes ; des personnes qui ont toutes une idée extrêmement précise de la manière de nous guérir, mais n'ont aucune idée

de la nature du mal. Un bon diagnostic reste pourtant un préalable essentiel si l'on veut adopter la bonne thérapie. Il faut connaître au mieux la nature du mal pour pouvoir y répondre de manière adéquate.

Tout d'abord, de quoi parle-t-on ? De « terrorisme »... Mais c'est là un terme non défini, presque un concept sans contenu stable. Nul n'a jamais réussi à définir précisément ce qu'est le terrorisme. On n'en trouve de définition consensuelle ni dans le Code pénal, ni dans l'intégralité des dispositifs judiciaires de la planète. Il y a à cela une très bonne raison, c'est qu'il n'y a rien de plus proche d'un terroriste qu'un résistant. Ceux que nous appelons les « résistants », dans le Paris occupé des années 1940, qui assassinaient les nazis étaient, pour ces derniers, des « *Terroristen* ». Leurs actes « terroristes » faisaient l'objet de représailles, en général des exécutions d'otages civils ; ce qui nous conduisait, en retour, à traiter les soldats allemands de « terroristes » puisqu'ils assassinaient des civils. Ce même phénomène se retrouve sans cesse et partout dans le monde : à tout acte de terrorisme on trouvera toujours des justifications qui le présentent comme une action de résistance, de libération nationale, etc. Et, dès lors qu'on n'est pas directement concerné, il est souvent difficile de trancher dans ces justifications.

Un exemple simple illustre ces difficultés. En 1973, l'ETA politico-militaire tue dans un attentat le bras droit du Général Franco, l'amiral Luis Carrero-Blanco, Président du gouvernement franquiste. En dépit de

quelques dommages collatéraux, cet acte est salué par un applaudissement général. Les démocrates trouvent alors très bien que le probable successeur du dictateur ait été ainsi éliminé. Nous éprouvons tous une sorte de sentiment de compassion, voire de soutien moral, envers cette action définitive. Quelques années plus tard, après le retour de la démocratie, la même ETA fait sauter une caserne de la *Guardia Civil*. Nous sommes déjà un peu plus ennuyés. Certes, c'est toujours la même bombe et la même ETA. Mais, entre-temps, il y a eu la démocratie... Pourtant admettons : le Pays Basque est occupé par l'Espagne ; c'est un autre peuple, une autre culture, une autre langue : ils ont peut-être des raisons. On essaie d'oublier que, nous-mêmes, nous avons un petit morceau de Pays Basque qui constitue la base arrière d'ETA et qui n'a pas totalement sombré, en dépit des efforts d'Iparretarrak, dans la même logique destructrice. Il reste qu'on est déjà moins enthousiasmé. Pourtant, c'est la même revendication, la même ETA et la même bombe. Et puis un jour, en 1987, l'ETA fait sauter une bombe dans un supermarché de Barcelone. C'est pourtant la même ETA et la même bombe ; mais là elle s'attaque à un supermarché et, dans un supermarché, il n'y a personne qui soit capable de répondre à la revendication d'indépendance que porte ETA ; il y a des commerçants et des clients, des gens ordinaires. Cette fois, nous condamnons fermement... En vérité, ces jugements ont une certaine légitimité : le bon sens est parfois utile pour déterminer le sens du mot terrorisme. Ce qui compte, en effet, pour définir un terroriste, ce n'est pas la signature, ni même le

moyen ou l'outil, c'est l'objectif. Il existe des objectifs plus ou moins *légitimes*. Le criminologue ne définit pas la question du terrorisme d'un point de vue politique ou diplomatique, mais d'un point de vue pratique. Et, de ce point de vue, ce qui permet de définir un acte comme « terroriste », c'est son objectif : sa victime. De cela, nous faisons une règle. Elle nous permet d'être fâchés avec presque tout le monde, ce qui indique que nous ne devons pas être très loin de la vérité.

2. LES MÉTAMORPHOSES DU TERRORISME

Je passerai rapidement sur l'histoire du terrorisme. Il faut se rappeler tout de même que ce sont les Français qui en ont inventé le concept pour décrire ce qui était d'abord des opérations politiques. Le terrorisme s'entendait alors comme l'usage de la terreur contre son opposition. A l'époque, pendant la période révolutionnaire, le terrorisme ne s'exerçait pas d'État à État, mais il était le fait d'un État contre ses propres citoyens, ceux qui ne pensaient pas convenablement. On exécutait ainsi les opposants politiques qui étaient eux-mêmes des Français. Et l'on utilisait pour ce faire (faut-il le rappeler ?) un système qui consistait essentiellement à... couper des têtes... ! On voit que la « barbarie » a aussi existé chez nous. Ensuite, le terrorisme est devenu une affaire d'État à État : on utilisait la terreur comme un autre moyen de faire la guerre. Mais ceux qui contrôlaient le monde étaient à peu près rassurés puisque, de 1945

à 1989, le terrorisme, était essentiellement géré, suivi et autorisé par deux donneurs d'ordre uniquement : l'URSS et les États-Unis. Quoi qu'il arrivât dans le monde, pour obtenir des armes, des papiers, des munitions, des moyens de transport, des camps d'entraînement ou des outils de propagande, il fallait avoir l'accord de Moscou ou de Washington. Tout était donc à peu près clair : on savait globalement qui était qui. D'ailleurs, le terrorisme fonctionnait selon des règles qui étaient communément admises, et les centrales d'espionnage géraient leurs filiales ou sous-filiales terroristes dans des conditions parfaitement normalisées. On savait qui signait quoi, on connaissait les motifs de la signature, si on prévenait avant ou après l'attentat, si l'on disait juste qu'on était en capacité de mettre une bombe ou si l'on expliquait qu'on l'avait mise pour mieux se faire comprendre, etc. Les règles étaient claires : il existait une sorte de traité de Westphalie du terrorisme occidental.

Avec 1989 et l'effondrement de l'URSS, on a pu un moment supposer que le terrorisme était voué à disparaître, puisqu'il n'y avait plus qu'une seule superpuissance. Nos services occidentaux ont commencé à se réorganiser et à se préparer à un changement de paradigme vers une autre potentielle superpuissance. On est passé de l'espion rouge à un futur espion qu'on espérait jaune. Or ce n'est pas du tout ce qui s'est passé. A ce moment, le terrorisme unique a éclaté en une pluralité de terrorismes. C'est cette mutation que nous avons mal appréhendée, car notre système-radar fonctionne sur le mode du rétroviseur : on ne regarde

que ce que l'on connaît déjà. Tout ce qui passe au-dessus ou en-dessous n'est pas contrôlé par le radar car il ne sait pas ce que c'est. On peut prendre une analogie avec un système anti-spam. Lorsqu'un spam arrive dans votre boîte courriel, si vous avez un anti-spam, il l'envoie directement à la corbeille. Mais il existe des spams plus intelligents que d'autres, qui arrivent malgré tout dans votre boîte de correspondance, et des courriels tout à fait normaux qui tombent dans votre boîte spam. Si vous ne vérifiez pas régulièrement votre boîte spam, vous risquez de rater de vrais courriels alors que, malheureusement, dans votre boîte courriel, arrivent des messages qui sont des spams ; ce sont parfois même des spams nuisibles, pervers, qui essaient de récupérer vos données ou de vous voler de l'argent. Le système anti-terroriste a exactement les mêmes défauts et fonctionne selon les mêmes règles : il sait qui est l'ennemi qu'il connaît déjà, mais il a du mal à anticiper celui qu'il ne connaît pas. C'est ce dont on s'est aperçu lors du passage d'un terrorisme singulier à des terrorismes pluriels dans les années 1990-2000.

Lorsque l'URSS s'effondre en 1989, le terrorisme gauchiste disparaît presque d'un claquement de doigts. Action directe, les Noyaux Armés pour l'Autonomie Populaire (NAPAP), les Cellules Communistes Combat-tantes (CCC), la Fraction Armée Rouge, les Brigades Rouges, qui avaient déjà été fortement ébranlés par l'action des services de police et de renseignement, disparaissent... Apparaît ensuite quelque chose de bizarre, qui émet en 1996 un communiqué que

personne ne lit et qui s'intitule : « déclaration de guerre à l'Amérique ¹ ». Car, aussi curieux que cela puisse paraître, les terroristes ont une qualité dont il faut leur rendre grâce : ils disent toujours ce qu'ils vont faire. Ils le disent, l'écrivent, le proclament, le chantent, le postent sur YouTube... Mais nous faisons d'immenses efforts pour ne jamais l'écouter ! Pas plus qu'on n'a lu *Mein Kampf* lorsqu'il est paru, on n'a regardé cette déclaration de guerre à l'Amérique, qui n'a d'ailleurs pendant longtemps pas été traduite en anglais. Il a fallu que l'Association des Étudiants Islamistes américains la traduise pour que quelqu'un prenne connaissance de cette déclaration, publiée uniquement en arabe. On voit donc apparaître en 1996 cet objet bizarre, mais l'on ne s'en inquiète pas outre mesure. Il faut dire que les occidentaux sont, à l'origine, les co-créateurs de cette structure étrange que nous nommons Al-Qaïda. Je dis « que nous nommons », car nous avons décidément de gros problèmes pour identifier et nommer les choses en matière de terrorisme. Si je vous déclare qu'il existe une *organisation*, qui s'appelle *Al-Qaïda* et dont le *chef* était Ben Laden, il vous semblera que je me borne à asséner des évidences... Mais en vérité, ces trois informations sont fausses. Cette structure ne s'appelle pas Al-Qaïda mais le Front International Islamiste pour le Jihad contre les Juifs et les Croisés : c'est moins marketing mais plus précis. Ensuite, ce n'est pas une organisation : elle n'est pas pyramidale. C'est un centre

1. « Déclaration de guerre contre les Américains occupant le pays des deux Lieux Saints » (23/08/1996)

de coordination, une franchise, une « mutuelle » du crime, si l'on veut. Enfin, Ben Laden n'en a jamais été le chef : il en était le porte-parole et le visage. Nous ne savons pas identifier l'ennemi, ni le nommer. Donc, évidemment, on a du mal à le battre. A diagnostic inexistant, thérapeutique aléatoire...

Nous sommes, en tous les cas, largement à l'origine de cette structure. Elle vient du bureau des services d'Abdullah Azzam et regroupait tous les opposants à l'envahisseur russe en Afghanistan. Elle a permis de battre les Russes mais, une fois cette victoire obtenue, Ben Laden a estimé que le moment était venu de se débarrasser des Américains en Arabie Saoudite. Il s'est donc retourné contre l'Occident. Tout le monde s'est dit qu'on arriverait facilement à battre Al-Qaïda. Et, peu à peu, Al-Qaïda s'est développée, a commis des attentats de plus en plus sophistiqués et de plus en plus meurtriers. Et l'on a commencé à prendre le phénomène au sérieux, car cette structure, qui n'est pas étatique mais infra-étatique, arrivait à se mesurer à la plus grande puissance du Monde en attaquant son centre de commandement politique, son centre économique et son centre militaire. Grâce au courage de quelques passagers, le centre de commandement a été sauvé ; le centre militaire a été fortement touché ; quant au centre économique, il a disparu. Cet événement-là nous a fait passer dans l'hyper-terrorisme et, à ce moment, enfin, il y a eu un réveil général.

En France, nous avons déjà connu, sans vraiment

qu'on s'en rende compte, un épisode intermédiaire mais fondateur lors de la vague d'attentats de 1995.² C'était là un phénomène tout à fait inconnu, invisible, par lequel tout le monde a été surpris : quelque chose qui n'était jamais arrivé. Khaled Kelkal, un délinquant qui n'avait jamais mis les pieds (officiellement) dans une mosquée, ni n'avait jamais été un politique, devint l'opérateur terroriste des attentats de 1995-1996, à Paris, dans le réseau RATP, avant de se faire abattre par la gendarmerie à Vaulx-en-Velin. C'était là quelque chose de tout à fait nouveau : ni un terrorisme d'État, ni Al-Qaïda ; quelque chose d'hybride et d'inattendu. Cette nouveauté a été parfaitement perçue à l'époque par un magistrat, Jean-François Ricard, qui a fait une note en ce sens. Comme il le soulignait, le Front Islamique du Salut qui se battait alors, en Algérie, pour gagner les élections et surtout pour obtenir la reprise du processus électoral³ a mis en place une Armée islamique du Salut, qui s'était transformée en Groupe Islamique Armé (GIA)... Or le GIA était en train de devenir le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC).

2. Je mets celle de 1986 de côté. Elle est gérée par un État pour des motifs d'abord financiers. L'État iranien exigeait, en effet, le remboursement du milliard de dollars prêté par le Shah Reza Pahlavi pour la construction de l'usine Eurodif.

3. Lors des élections locales du 12 juin 1990, premières élections libres en Algérie, le FIS remporte alors 953 communes sur 1539 et 32 wilayas (provinces) sur 481. Il obtient dès lors 54 % des suffrages exprimés. Le 26 décembre 1991 au premier tour des élections législatives, le FIS obtient 188 sièges sur 231 attribués et 199 en ballottage, soit près de 82 %, le FFS 25 sièges et le FLN 15 sièges, les candidats indépendants remportent 3 sièges. Prenant acte de la situation, l'armée décide le 11 janvier 1992 de pousser le chef de l'État, le président Chadli, à la démission et d'interrompre le processus électoral.

Et, pour Ricard, cela changeait totalement la nature, initialement purement politique, de l'organisation : quelque chose était en train de se produire et il allait falloir y prêter attention. Mais cette note n'a eu aucune suite alors que Ricard avait parfaitement compris l'une des évolutions culturelles les plus importantes du terrorisme. Il alertait sur le passage à l'hybridation entre criminalité, fanatisme religieux et terrorisme.

3. L'HYBRIDATION DE LA MENACE TERRORISTE

De fait, cette hybridation s'est opérée. Non dans les semaines et les mois après les attentats de 1995, mais quelques années plus tard.⁴ Il faudra attendre Mohammed Merah. Le cas Merah mérite qu'on s'y arrête, car il illustre très bien les problèmes que rencontre notre système anti-terroriste pour s'adapter à cette évolution de la menace. La Direction Centrale des Renseignements Intérieurs (DCRI) de Toulouse avait parfaitement repéré Mohammed Merah : l'agent local de la DCRI avait ainsi noté qu'il s'agissait d'une personne extrêmement dangereuse. Mais sont arrivés quelques costumes cravate parisiens, dont on peut douter des compétences pour l'anti-terrorisme, qui ont récusé ce diagnostic. C'est l'une des difficultés à la

4. Si on met de côté le groupe de Roubaix, composé de militaires perdus de la République.

quelle nous sommes confrontés en France, comme dans l'ensemble de l'Occident : il n'existe pas de services anti-terroristes à proprement parler, voués spécifiquement à l'anti-terrorisme. Il existe simplement des services qui font du contre-espionnage et d'autres spécialisés dans la criminalité organisée. Et ces services sont unis dans les mêmes structures. Or - c'est un problème *culturel* : pas du tout une question fonctionnelle ni personnelle – dans ces services, la tradition consiste à remonter la filière : le temps est un ami et il faut chercher la tête du réseau. Surtout, il ne faut perturber personne, car le réseau ne doit pas être informé qu'on enquête sur lui : on n'interrompt pas le trafic de stupéfiants ou la transmission d'informations. Enfin, tout y est cloisonné, tout est secret, car il ne faut pas mettre en péril ses sources ou l'enquête. Mais, dans l'anti-terrorisme, c'est exactement l'inverse. On doit tout partager et l'urgence y est perpétuellement à l'ordre du jour : le temps est votre ennemi. Si bien que les agents qui pratiquent l'anti-terrorisme au sein de ces services deviennent quelque peu schizophrènes : si, d'un côté, on ne peut pas travailler avec les Russes ou les Chinois, parce qu'ils nous espionnent sans cesse, pour des raisons économiques, sans même parler de nos alliés américains ; et s'il faut pourtant, d'un autre côté, travailler avec eux car nous avons les mêmes ennemis en matière de terrorisme, cela devient vraiment schizophrénique. Notamment quand on travaille dans la même unité, le même service de contre-espionnage, avec le même patron. C'est là méconnaître profondément à la fois ce qu'est le terrorisme et l'anti-

terrorisme. Cette difficulté n'est d'ailleurs pas récente. Dans les années 1970, le ministre de l'Intérieur Raymond Marcellin avait convoqué le patron de la Direction de la Surveillance du Territoire (DST) pour exiger de lui qu'il s'occupe des terroristes gauchistes. Mais le patron de la DST estimait que c'était le détourner de sa mission prioritaire : l'espion soviétique. Position somme toute logique dans un service de contre-espionnage : on ne peut guère la lui reprocher. La direction de la DST a donc fait de la résistance. Mais, sur l'insistance de Marcellin, elle a fini par créer, à contrecœur, un service anti-terroriste, sans y investir ni hommes, ni moyens. Jusqu'au jour où la DST a pris conscience du fait que les agitateurs gauchistes étaient en réalité manipulés par des agents soviétiques : dès lors, les surveiller s'intégrait beaucoup mieux dans sa mission de contre-espionnage. Elle s'est donc occupée de l'anti-terrorisme gauchiste, mais seulement parce qu'il constituait une branche du contre-espionnage. Mais dès lors que le terrorisme ne relève plus du contre-espionnage, on ne sait plus ce que c'est. Il va dans la boîte spam. Quand quelque chose se situe entre deux cases, mais ne rentre ni dans l'une, ni dans l'autre, elle se perd... C'est exactement ce qui s'est passé avec Mohammed Merah...

Les responsables de la DCRI parisienne ont accepté sans difficulté les explications totalement fantaisistes de ce dernier concernant son séjour en Afghanistan, parce qu'ils ne comprenaient pas la nature de ce qu'était Merah. Il faut d'ailleurs noter que Merah n'avait pas pour vocation d'attaquer une école juive : il voulait

uniquement tuer des soldats français. C'est parce qu'il a raté le dernier que, par un hasard absolument horrible, l'école juive est devenue sa cible et qu'ensuite les services de renseignement, et surtout d'intervention, ont réglé la question. Avec un retard tragique : alors qu'il avait été identifié, repéré, entendu mais pas compris. Après Merah, nous nous sommes engagés dans une série de cas du même ordre : les frères Kouachi et Amedy Coulibaly. Il faut néanmoins distinguer entre eux. Les frères Kouachi ont été repérés, suivis et interceptés par la police, mais ils ont réussi à la tromper totalement. Sur ce point, il n'y a rien à dire : la police a fait son travail, mais les Kouachi ont été très efficaces... Le cas Coulibaly est très différent et beaucoup plus problématique. Coulibaly était non seulement connu par les services de police, mais il était célèbre : il était le patron de la Grande Borne de Grigny, lieu pour le moins réputé dans le monde de la criminalité ; il était aussi le patron de sa prison, à Fresnes : c'est lui qui recevait les journalistes, faisait des documentaires et dirigeait la section dans sa prison. Il avait été, qui plus est, l'artificier du groupe Belkacem, ce qui n'est pas négligeable. Dans un groupe terroriste, l'artificier ne fait pas le ménage, il est en général à la tête des opérations ou juste second. Mais il est sorti de prison sans être étiqueté comme terroriste. On le place sous surveillance électronique mobile pendant un mois, mais personne ne se soucie de lui. Il n'est suivi par personne, contrôlé par personne. Il disparaît... Coulibaly est le plus grand désastre du renseignement intérieur français depuis la guerre d'Algérie. Dans le sang des victimes et

l'efficacité des services d'intervention, nous avons oublié ces défaillances majeures du système...

4. LA VRAIE NATURE DE L'ÉTAT ISLAMIQUE

Hélas, nous arrivons ainsi au 13 novembre. Nous retrouvons exactement le même type de cas : lourd passé criminel, parfaitement connus et identifiés... Il est bien clair que l'anti-terrorisme à 100 % n'existe pas ; on doit d'ailleurs noter que 90 % des attentats sont déjoués avant leur commission. Mais la difficulté n'est pas là : il faut bien comprendre que c'est la nature même de ce qui est face à nous qui n'est pas comprise et tant qu'il y aura des erreurs sur le diagnostic, on continuera à dysfonctionner. Sur ce point, le cas de l'État islamique est exemplaire. D'abord, il faut appeler les choses par leur nom ! Il faut avoir le courage de nommer la menace. Je l'appelle *État islamique*. Je ne dis pas Daech, car c'est exactement la même chose, mais en arabe ; et je ne vois pas ce que cela apporte dans le monde francophone que d'utiliser le terme arabe, sauf à essayer ainsi de contourner les difficultés... Car il y a ici un vrai problème : quand on n'a pas le courage de nommer clairement son adversaire, il n'y a aucune chance pour qu'on puisse le battre ! Or quelle est la nature de l'État islamique ? S'agit-il d'un État ? Il a un territoire : la moitié de la France. Une armée : 50 000 hommes sous les armes et plus de chars que l'armée française, entièrement modernes et livrés,

clefs en main par l'armée américaine... Il a même une monnaie : le dinar en or ; des publications, une radio et une télévision. Il exerce une « justice »... Quelles sont les conditions de constitution d'un État d'un point de vue du droit constitutionnel classique ? On vient de répondre à l'ensemble des conditions : donc, c'est un État et il se dit islamique...

Certes ce n'est pas l'Islam tel que la plupart des croyants le pratiquent. Mais c'est une version takfiriste de l'Islam. Pourtant, il a fallu attendre le récent discours du Congrès pour que le Président de la République dise enfin : l'État islamique existe et il a une *armée* terroriste. Ce groupe de va-nu-pieds qui, il y a deux ans, faisait rire est désormais devenu une armée mercenaire qui fait peur au monde entier. Là, il y a une vraie question à poser : comment cet événement a-t-il été possible ?

Le rôle du criminologue consiste ici à se demander à qui profite le crime. En apparence, la réponse est assez simple : une sainte alliance des sunnites a décidé de mettre fin à la domination des chiites en Irak et à la volonté américaine de réintégrer l'Iran dans le jeu des Nations. Avec les restes de l'armée de Saddam Hussein, qui forment aujourd'hui la quasi-totalité de l'encadrement de l'État islamique, ils ont sans doute bénéficié de l'aide de monarchies sunnites du Golfe. Mais cette histoire trouve des racines bien plus anciennes, il s'est produit un événement bien précis, qui a provoqué tout cela. Pour bien le comprendre, il faut revenir en 1979. Alors les États-Unis avaient trois alliés au Moyen-Orient : l'Arabie

Saoudite pour le pétrole ; l'Iran pour les militaires, qui jouait le rôle de gardien du Golfe ; et la Turquie pour la partie Europe/Orient/Russie. Trois accords avec trois empires : l'Arabie Saoudite, c'est le Royaume Wahhabite, le Royaume des deux mosquées : arabe et sunnite ; l'Iran chiite c'est l'empire Perse, qui n'est pas arabe ; la Turquie vient de l'Empire Ottoman, qui est d'une autre nature. Ces trois empires avaient, entre eux, des zones de rupture et de tensions, mais les États-Unis étaient arrivés à se mettre d'accord avec les trois : tout ceci se passait très bien. Or, en 1979, ils laissent tomber le Shah d'Iran et vont trouver les Saoudiens en leur proposant de devenir en outre, à la place de l'Iran, les gardiens du Golfe. Lesquels Saoudiens sont ravis : non seulement ils fournissent le pétrole, mais ils deviennent la puissance dominante du Golfe : c'est, pour eux, une victoire historique sur les Perses chiïtes. S'y ajoute en outre une petite guerre entre chiïtes, grâce à Saddam Hussein... Tout le monde semble content : les Turcs continuent à taper sur les Kurdes, avec la bénédiction polie et lointaine de l'Occident. Puis, tout d'un coup, les Saoudiens apprennent que les Iraniens vont être réintégrés dans le jeu diplomatique : il va y avoir un accord avec eux et il est même possible, à terme, qu'ils développent une arme nucléaire... Et l'on fait comme si on pouvait revenir ainsi au *statu quo ante*...

Pour les sunnites, ce n'est pas du tout acceptable. Il n'est évidemment pas possible de se tourner directement contre les Américains. On va donc faire comme on fait dans ces cas-là au Moyen-Orient : on

crée une animation locale dans le Nord de l'Irak. Rien de plus facile : la zone est pleine de sunnites ; il y a les kurdes au nord, qui vont gérer leur territoire sans difficulté. Le triangle sunnite va donc se rebeller contre les chiïtes, ce qui permettra à la fois de perturber un espace contrôlé par les Américains et d'attaquer les chiïtes. Et il n'est pas impossible que les Ottomans s'agacent de l'expansion économique du Kurdistan Irakien de plus en plus autonome. Mais, comme souvent, lorsqu'on crée un golem, il peut arriver qu'il s'échappe... L'État islamique est ainsi devenu tellement efficace dans son entreprise de déstabilisation qu'il est parvenu à s'emparer de Mossoul, de centaines de millions de dollars, de réserves de pétrole immenses et qu'il s'est étendu de manière indéfinie. Il n'avait donc plus aucune raison de se contenter d'être le bras armé de ce qu'il considère comme les usurpateurs saoudiens, de vrais apostats (Ben Laden avait d'ailleurs commencé sa carrière de la même manière, en mettant en cause en 1990 le régime saoudien). L'État islamique a procédé à peu près comme les Zetas mexicains lorsqu'ils ont pris le pouvoir contre les Colombiens : passer du statut d'hommes de main, peu payés, à celui de force autonome, disposant du pouvoir et de la richesse. Les Saoudiens s'en sont trouvés dès lors quelque peu ennuyés. D'une part, ils sont montrés du doigt ; de l'autre, ils connaissent une révolte à leur porte, au Yémen, où l'Iran réplique à ce qui est en train de se passer en Irak. Les Houtis chiïtes se sont révoltés. Or les Houtis ne sont pas que des Yéménites : ils constituent la quasi-intégralité de l'encadrement réel de l'armée

saoudienne (ils sont un peu l'équivalent des Gurkhas de l'armée coloniale britannique). Beaucoup des cadres intermédiaires de l'armée saoudienne sont Houtis, si bien qu'ils se battent avec beaucoup de modération contre leurs camarades yéménites. Seule l'unité bédouine de l'armée saoudienne, la garde nationale, est efficace. Mais elle n'est pas habituée à gérer à la fois un pays de 30 millions d'habitants (dont 15 % de Chiïtes), des Houtis au Yémen et des perturbations sur au moins deux points principaux de ses frontières.

Et le conflit Syrien vient compliquer les choses. Nous avons fait semblant de croire que la révolte des Sunnites allait chasser les Alaouites jugés par eux comme hérétiques. C'était oublier que le régime Alaouite de Syrie, dont l'un des alliés est l'Iran Chiïte, est assimilé à cette branche de l'Islam même s'il s'agit là de « raisons plus politiques que religieuses » (Olivier Roy).

La Russie a, elle-aussi, décidé de ne pas laisser tomber le régime Alaouite syrien parce que son seul point d'ancrage au Moyen-Orient et qu'elle a perdu tous les autres depuis 1989. Vladimir Poutine va faire une démonstration remarquable de force, qui va permettre de rassembler, dans un même espace, la sainte alliance des Chiïtes, avec le Hezbollah et l'Iran, pour expliquer aux Américains que le moment est venu d'arrêter leur « petit jeu ». Vladimir Poutine a administré, de ce point de vue, plusieurs véritables leçons de realpolitik aux alliés occidentaux ces derniers-temps, depuis l'Ukraine jusqu'en Syrie.

L'État islamique n'est donc qu'une armée mercenaire barbare, qui agit pour des motifs qui lui sont propres mais qui est sans doute manipulée par quelqu'un de beaucoup plus fort qu'elle, et qui s'arrêtera quand le plus fort décidera qu'il n'en a plus besoin... Quand on a inventé le jeu d'échecs, on peut aussi le jouer à plusieurs dimensions ! Mais il faut être bien clair : personne ne dit à l'État islamique de commettre des attentats, car ces attentats obéissent une logique autonome. Une logique qui relève de deux cycles en même temps : un cycle *international* : attaque à Istanbul contre les Kurdes ; destruction d'un avion russe à Charm El Cheikh ; attaque à Beyrouth contre le Hezbollah chiïte ; attaque à Paris contre les Français ; annonce de l'attaque à venir à Washington. Et un cycle *français*, avec des opérateurs francophones, qui sont installés depuis très longtemps : les assassins du commandant Massoud venaient de Verviers ; le Bruxellistan est aussi efficace que le Londonistan. Il est désigné et dénoncé depuis dix ans... Il existe un processus général de désagrégation du système étatique belge, qui est un sujet de préoccupation permanente, particulièrement dans l'espace de Molenbeek. Et c'est de là que sont sorties presque toutes les opérations menées contre la France et la Belgique cette année : Charlie, l'Hyper Cacher, Le Musée Juif de Bruxelles, Villejuif, Joue les tours, Saint Martin Fallavier, le Thalys et les opérations du 13 novembre. Nous avons donc affaire à deux cycles en même temps, ce qui est assez rare dans le terrorisme. Et nous devons faire face, en outre, à un processus qui est la pluralisation des opérateurs des terrorismes.

S'y ajoutent, en particulier, tout un ensemble de cas de « lumpenterroristes », en général connus pour leur problématique légèrement psychiatrique (mais pas uniquement) et qui constituent un terrorisme de proximité très difficile à gérer. Ils sortent avec leur couteau, leur hachette ou leur voiture, et attaquent des militaires, un arrêt de bus ou une station de métro. Ils sont tout à fait prêts à mourir immédiatement, y compris en face du commissariat. Ils sont tous connus et fichés, et la plupart d'entre eux sont traités en psychiatrie. À ce lumpenterrorisme, il faut désormais ajouter un nouveau type de terrorisme, très étonnant dans la mesure où le terrorisme est d'abord une affaire de communication et de revendication : le « terroriste honteux ». C'est le cas, en particulier, de Yassin Sahli, de Ghلام, d'EL Khazzani : les personnes arrêtées inventent les histoires les plus farfelues pour expliquer leur geste en niant toute dimension terroriste. Ce sont des situations très nouvelles car, normalement, non seulement le terroriste revendique son acte, mais il en est fier. Le seul cas que nous ayons eu d'un opérateur terroriste supposé (en tout cas condamné), qui n'est pas fier et nie son acte, c'est l'assassin condamné du préfet Erignac. Lorsque vous arrêtez un militant de l'IRA, même s'il était très éloigné du lieu d'un attentat, il revendiquait immédiatement l'acte terroriste, parce qu'il était le représentant de la cause et était fier d'avoir été arrêté. L'idée de dire que ce n'était pas lui et de trouver un alibi ne lui venait pas même à l'esprit... Il y a là un processus de changement de la nature même de la relation du terroriste à la communication qui perturbe

tous les modèles historiques existants.

5. FACE À DES TERRORISMES PLURIELS, LA NÉCESSITÉ D'UN SERVICE SPÉCIFIQUEMENT DÉDIÉ À L'ANTI-TERRORISME

Cette pluralité des terrorismes est ce qui pose le plus de problèmes, car nous avons un anti-terrorisme prêt-à-porter et un terrorisme sur mesure... C'est l'adéquation entre ces deux cultures qui est la question la plus essentielle aujourd'hui : ce ne sont ni les compétences, ni l'efficacité, ni l'expérience des agents, mais la nécessité de modifier le mode d'appréhension des menaces. Il s'agit de fonctionner non plus sur un mode rétrospectif, mais en admettant qu'il s'est passé des ruptures de rythmes, des mutations qu'on n'a pas comprises, des changements majeurs sur lesquels il faut se concentrer.

Il n'y a pas une critique particulière à adresser à l'anti-terrorisme. Il est, de toute façon, toujours très facile de donner des leçons après l'événement. Par contre, la vraie question tient dans le fait que cela fait maintenant des mois, voire des années, que nous tournons autour du même problème : la nécessité de développer un service spécialement dédié à l'anti-terrorisme. Un tel service n'a été créé qu'une fois, et non par une police nationale mais une police locale. En 2002, la police de New York a décidé de créer le seul service totalement dédié à l'anti-

terrorisme du monde occidental. Et cela fait treize ans que ce service ne fait qu'empêcher des attentats. Bien sûr, il y en aura peut-être un jour malgré tout, car 100 % de prévention, c'est impossible. Mais entre 90 et 100 %, il existe une marge de progression ; dans cette marge, ce sont des dizaines voire des centaines de morts et de blessés qui peuvent être épargnées. Après chaque attentat, on organise une commission d'enquête. Cette commission dit toujours la même chose. 1. En fait, on savait tout ou presque ; 2. Pour de mystérieuses raisons, on n'a pas compris ce qu'on savait. Les Américains ont une formule parfaite pour l'exprimer : « *we did not connect the dots* ». 3. Il faudrait que ça ne se reproduise pas... Le problème, c'est que ça se reproduit trop. Soit parce qu'on est surpris, et on a le droit d'être surpris : c'est l'affaire Kelkal ; soit parce qu'on s'est fait enfumer, et on a le droit d'être enfumé : c'est le cas des Kouachi ; soit parce qu'on a un problème d'adaptation culturelle à la réalité du terrorisme et que le fait d'avoir des dizaines de services qui font la même chose en concurrence pose des problèmes... Là, il est possible d'améliorer les choses. Ce travail de simplification des services est absolument essentiel. On n'empêchera pas tous les attentats ainsi, mais si l'on empêchait déjà tous ceux qu'on aurait pu empêcher parce qu'on découvre, quinze minutes après l'identification d'un auteur, qu'on disposait de kilos de dossiers sur lui, ce serait déjà très bien ! La résilience ou la résistance, cela ne consiste pas simplement à revenir, après chaque attentat, pour expliquer qu'on va résister et que ce sera comme le Blitz : cela consiste à se dire que le bon anti-terrorisme,

ça n'est pas quand on arrête les auteurs, mais quand il n'y a pas d'attentats. Ce sujet-là est au cœur de la réforme à entreprendre aujourd'hui : non pas en rajoutant encore quelque chose, mais en prenant à bras le corps l'outil terroriste pour en faire quelque chose d'opérationnel et de fonctionnel. Il faut laisser le contre-espionnage faire du contre-espionnage, parce qu'il le fait très bien ; il faut laisser l'anti-criminalité organisée lutter contre le crime organisé, car elle s'en acquitte parfaitement. Mais il faut maintenant faire aussi de l'anti-terrorisme véritable et non du contre-espionnage appliqué à l'anti-terrorisme ou de l'anti-criminalité organisée appliquée à l'anti-terrorisme. Et, évidemment, il conviendrait aussi, peut-être, d'éviter le ridicule absolu, la honte et la médiocrité de notre système judiciaire : quand on a un juge anti-terroriste aussi efficace que Marc Trévidic, on ne le nomme pas juge à Lille ⁵ !



4. En application du statut de la magistrature qui limite à dix ans la durée de fonction dans certaines fonctions spécialisées, le juge Trévidic a été nommé, en septembre 2015, Premier vice-président au Tribunal de grande instance de Lille.

DÉBAT

Philippe Maso Y Guell Rivet (Covea) : *Vous deviez évoquer les attentats du Stade de France pour parler de la mécanique du ratage : pourriez-vous y revenir un peu ?*

Alain Bauer : Au Stade de France, nous sommes tous étonnés que trois des opérateurs terroristes se soient fait sauter avec aussi peu d'effets, enfin relativement, puisqu'il y a eu un mort et une cinquantaine de blessés, dont onze parmi le personnel de sécurité privée auquel il faut rendre hommage. Si le Stade de France ne s'est pas transformé en carcasse fumante, ils y sont largement pour quelque chose ainsi que l'organisation, qui a été révisée à plusieurs reprises, du contrôle extérieur dans le stade, en ce qui concerne le passage des billets, les portiques de sécurité etc. Il s'est produit sur ce point des améliorations considérables. Il faut vraiment le souligner. Ensuite, on se demande pourquoi tous ne se sont pas fait sauter ? La réponse est simple. Dans une cellule, il y a les opérateurs et le support technique. Les opérateurs, ça se remplace ; le support technique, il vaut mieux le conserver pour l'opération suivante. Il faut, par ailleurs, écouter ce que disent les revendications : elles parlent de huit frères. Or, on n'en avait que sept, donc clairement il y en a un qui manque... Elles affirment qu'ils ont attaqué le Stade de France, le X^{ème}, le XI^{ème} et le XVIII^{ème} arrondissement. Pourtant, il ne s'est rien passé dans le XVIII^{ème}. Quel était donc l'objectif dans le XVIII^{ème} ? À part le fait qu'on y a retrouvé la troisième

voiture, ce qui a permis de remonter jusqu'à Saint-Denis, il y a ici un mystère qui n'est pas éclairci... Enfin, pourquoi se sont-ils fait sauter ? Tout simplement parce que l'opération exigeait qu'ils le fassent à heure fixe et ne restent pas en communication constante entre eux, pour éviter les risques d'interception. Ou alors parce que la charge d'un des opérateurs, très instable, a sauté trop vite. Grâce au téléphone portable qu'on a retrouvé sur place, on sait désormais qu'ils se sont envoyés des messages. Cela voulait simplement dire qu'il fallait y aller et qu'il fallait exploser vers 21h30. Donc, ils se sont fait exploser là où ils le pouvaient. Pour le Stade de France, l'hypothèse générale est qu'ils avaient au départ pour objectif de se faire exploser au moment de l'entrée de la foule, au milieu, pour avoir autant d'effet panique à l'extérieur qu'à l'intérieur. Ils voulaient créer ainsi l'interruption de la transmission télévisée et susciter une panique avec plusieurs dizaines voire centaines de morts. Un grain de sable, par miracle, l'a empêché.... En contrepartie, le groupe mitrillage des restaurants a eu l'effet qu'on connaît et, pour le groupe du Bataclan, le fait de concentrer dans une fosse avec des issues de secours seulement d'un côté et non de l'autre, a amené un terrible massacre. Mais, en tous les cas, il est clair que l'opération au Stade de France est un échec dû à un problème d'horaire : soit le timing était mauvais, soit ils sont arrivés trop tard, soit ils ne connaissaient pas bien le Stade. Ils n'avaient d'ailleurs pas de billets, ce qui est un indicateur intéressant. Il y a donc toute une série d'événements qui ont créé les conditions de l'échec. A un moment, ils se sont probablement dit que c'était

l'heure et se sont fait exploser où ils l'ont pu.

Claude Malhuret (sénateur, ancien président de MSF) : *Votre conclusion est qu'il faut restructurer les services de renseignements et créer un service spécifiquement dédié au terrorisme. Vous avez été consultant des plus hautes autorités de ce pays sous divers gouvernements et vous n'avez manifestement, jusqu'à aujourd'hui, pas été entendu. Pourquoi, selon vous ? Pensez-vous qu'avec les divers événements de cette année, on pourrait se diriger vers la solution que vous préconisez, plutôt que d'envisager un changement de la Constitution qui semble un peu hors sujet ?*

Alain Bauer : Sur la révision de la Constitution, on peut en discuter. Il y a dans les propositions du chef de l'État la volonté d'améliorer la loi sur l'État d'urgence et, de mon point de vue de constitutionnaliste, c'est là un vrai sujet qui ne peut être sous-estimé. Le fait de garder un État de droit même dans l'État d'urgence est essentiel. J'étais pour ma part, partisan de mesures d'urgence dès janvier et je suis très content que le Premier Ministre ait réussi à convaincre de la nécessité de sa mise en place. Même si je sais que les services de renseignement, eux, ne sont pas de cet avis, précisément parce que leur culture consiste à ne pas éparpiller la fourmilière, parce qu'on sait ainsi où ils sont. Nous avons là un désaccord mais j'admets que cette question mérite débat.

Pour ce qui concerne le reste de votre question : tout d'abord, il faut souligner que le premier homme d'État

français (après Raymond Marcellin) à avoir réellement pris au sérieux cette question du terrorisme, c'est Michel Rocard. Avec le préfet Pautrat, il souhaitait faire quelque chose pour développer l'anti-terrorisme. Mais François Mitterrand et le déclenchement de la Guerre du Golfe ne lui ont guère laissé le temps d'avancer dans cette direction. Il a néanmoins fait sortir de la clandestinité les premiers fichiers de renseignements ce qui était, du point de vue des libertés publiques, un très gros effort. Ces fichiers ont enfin été admis par les services comme une réalité, sur laquelle il convenait de légiférer. Le second homme d'État à s'être sérieusement préoccupé de la question, c'est Nicolas Sarkozy qui a, dès 2008, bien compris que le développement de l'anti-terrorisme était central. Il crée alors la DCRI, avec la volonté d'en faire un outil efficace. Malheureusement, au lieu de faire une fusion entre la Direction Centrale des Renseignements Généraux (DCRG) et la Direction de la Surveillance du Territoire (DST), la DCRI inocule la DST dans la DCRG : elle en fait un grand outil de contre-espionnage élargi. L'idée de la DCRI était excellente mais, comme souvent, la mise en application s'est heurtée à des lourdeurs. Le haut de la DCRI est parfait, y compris les DCRI délocalisées : je rends hommage, par exemple, à celle de Toulouse. C'est elle qui avait repéré Merah. Je rends moins hommage à celle de Paris... Enfin, lorsque Manuel Vals arrive au Ministère de l'Intérieur, il est lui-aussi parfaitement conscient du problème : il crée la Direction Générale de la Sécurité Intérieure (DGSI) qui va permettre, pour la première fois, d'embaucher directement des consultants extérieurs et des civils

(jusque-là, la maison était uniquement composée de policiers). Or, le seul service anti-terroriste qui fonctionne comme service anti-terroriste (celui de New York) marche exactement ainsi : moitié militaires-espions, moitié consultants-experts-universitaires. C'est le binôme entre la compétence opérationnelle et la compétence conceptuelle, qui a permis la réussite de ce service.

Mais il y a une différence fondamentale. A New York, ils sont partis de rien et ont pu faire ce qu'ils voulaient : il n'y avait pas d'histoire, pas d'ancienneté, pas de pré carré, pas toutes les lourdeurs qui sont liées aux institutions bien installées. C'est bien pour cette raison que je ne plaide pas pour une *restructuration* du renseignement : le renseignement doit continuer à faire du contre-espionnage ; l'anti-criminalité organisée de la lutte contre la criminalité organisée. Je dis qu'il nous faut un outil d'analyse du terrorisme qui soit commun, ouvert et qui récupère les meilleurs esprits de tout le monde. Pas en-dessus ou en surcroît des innombrables services qui existent *mais à leur place* : un outil commun, multiple, intégrant les gendarmes, tous les opérateurs, la sécurité ferroviaire, la RATP... Bref, tous ceux qui actuellement en sont exclus parce qu'on confond la collecte des renseignements (qui doit être la plus ouverte possible), leur analyse (qui doit être la plus précise possible) et l'intervention dont, surtout, on ne doit pas parler... Actuellement, dans la communauté des renseignements, c'est la toute petite qui fait de l'action, celle qui élimine ; la collecte, c'est la plus grande,

celle qui doit intégrer tout le monde. On a tout mélangé parce qu'on a considéré que la communauté de l'action était la communauté de tout. Et ce n'est pas vrai. Mais ce travail-là est un travail de convictions : on ne peut pas l'imposer. Il faut faire avec l'existant. Mais on y arrive peu à peu, lentement, difficilement. Et l'on peut penser que les récents événements accéléreront les choses...

Laurent Dassault : *Une chose m'interpelle d'abord : le titre de cette communication : « L'avenir du terrorisme »... Le terrorisme n'a pas d'avenir ! Par contre, l'avenir de l'humanité face au terrorisme est une véritable question. Face à un drame aussi horrible que celui du Bataclan, M. Bauer, comment, dans les mois et les années futurs, éviter de tels massacres chez nous ?*

Alain Bauer : En ce qui concerne le titre, je n'en suis pas responsable, c'est le choix de l'Institut Diderot. Mais permettez-moi, hélas, d'être en désaccord avec vous sur ce point : le terrorisme a un bel avenir devant lui. Il a un long passé et un grand avenir. Ou plutôt les terrorismes, d'ailleurs. D'abord, parce que 99 % des activités terroristes en Europe en 2014 n'ont pas fait l'objet de cette discussion. Ils ne sont ni islamiques, ni radicalisés : ce sont des terrorismes régionalisés, criminalisés. Je vous renvoie au rapport TESAT (*EU Terrorism Situation & Trend Report*) d'Europol où vous découvrirez avec stupéfaction que le terrorisme djihadiste ne représentait qu'environ 1 % des actes terroristes enregistrés en Europe en 2014. Nous parlons en quantité d'actes répertoriés ; en victimes, c'est évidemment moins vrai ; par ailleurs,

l'année 2015 risque de présenter une statistique un peu différente, malheureusement. Les terrorismes ont donc un bel avenir car, tant qu'ils seront aussi des actes de résistance et que nous ne saurons pas comment savoir ce qui est quoi car nous ne nous dotons pas des outils adaptés, nous en aurons encore longtemps ; y compris dans des pays où la seule possibilité d'exprimer sa divergence est de passer à l'acte terroriste, car il n'y a pas d'autres solutions...

Pour ce qui est la réponse à votre question, c'est finalement assez simple. Il est évident qu'on n'empêchera jamais tous les attentats. Mais lorsqu'on regarde ceux qui ont eu lieu, on se demande surtout comment on ne les a pas empêchés : c'est là qu'il y a un problème. Le lumpenterroriste, le terroriste de proximité ou solitaire, c'est comme l'assassin passionnel et passionné, on ne peut rien y faire. Il faut faire avec, malheureusement. L'organisation, la structuration, normalement, devrait être un atout pour l'anti-terrorisme : cela donne du temps, permet de remonter la filière et d'empêcher l'attentat. Je tiens d'ailleurs à signaler que, le 8 octobre, une opération ciblée a été menée à Rakka pour éliminer les organisateurs des attentats du 13 novembre : non seulement ils avaient été repérés, mais ils ont été parfaitement identifiés par la partie militaire de notre renseignement, qui a décidé immédiatement d'essayer de les éliminer... La difficulté, c'est que nous devons nous donner la capacité de hiérarchiser les problèmes : les Américains ont mis 1 million et demi de personnes dans leur *no flight list* ; nous, nous en avons plusieurs milliers

dans ce bout du Fichier des Personnes Recherchées (FPR), qui s'appelle les « fiches S ». Tout le monde pense que « fiche S » veut dire fiche de surveillance, mais ça n'est pas le cas ! C'est une fiche de *signalement*. Dans ces fiches, il y a un peu tout et n'importe quoi : des hooligans, des activistes, et des djihadistes : S13 et S14. Il y en a quelques milliers, entre 6000 et 10 000. Pourquoi sont-ils là ? D'abord, il y a ceux dont on ne sait pas grand-chose mais dont quelqu'un a dit quelque chose et on les y place par précaution... Ils sont dedans à la fois parce que ça peut servir et aussi parce que, si on les a ratés, on peut toujours dire a posteriori qu'ils étaient dans le fichier et que c'est parce qu'on n'a pas assez de moyens qu'on les a ratés... C'est une pratique budgétaire, en quelque sorte. Il faut se rappeler que, juste avant les attentats du 11 septembre 2001, les services de renseignement français, parce qu'ils étaient trop efficaces et qu'il n'y avait pas eu d'attentats en France, avaient subi une réduction de leur budget. Plus vous êtes bons, moins il y a d'attentats, moins vous avez d'argent ; plus vous êtes mauvais, plus il y a d'attentats, plus vous avez de moyens ! C'est un paradoxe... On devrait privilégier et bonifier ceux qui permettent qu'il n'y ait pas d'attentats : c'est moins facile à quantifier mais c'est quand même beaucoup plus pertinent...

Pour revenir à la protection des lieux, c'est assez simple. D'abord, on connaît la liste des lieux qui sont ciblés : le Bataclan, par exemple, l'a été depuis 2009 à plusieurs reprises, y compris par celui qui a fait la proclamation de l'attentat du 13 novembre, un ancien de la cellule

d'Artigat qui avait lui-même émis une sorte de mini-fatwa sur le Bataclan. *Dabiq* et *Inspire*, les deux grandes revues de l'ex Al-Qaïda et de l'État islamique (14 numéros pour l'un, 11 pour l'autre) vous fournissent tous les mois la liste des objectifs individuels et collectifs. Ainsi, l'avant dernier numéro s'intitulait « Comment détruire un avion ? » ; dans le numéro actuel on trouve « Vive les femmes combattantes ! » Les terroristes vous disent tout, tout le temps ! Donc, les cibles sont connues... Après, la difficulté consiste à hiérarchiser l'importance de ces cibles. La liste des cibles fait l'objet d'une mise à jour permanente en fonction d'éléments qui arrivent et qui nécessitent des effectifs considérables. La difficulté, c'est que nous nous appuyons trop sur le quantitatif : nous avons aujourd'hui 10 000 « plantons » ; demain, peut-être 15 000... Mais ça n'est pas la quantité qui va régler le problème terroriste. Vigipirate n'a d'ailleurs jamais été inventé pour arrêter un terroriste, mais pour rassurer la population. Je ne dis pas qu'il ne faut pas le faire. Mais il ne faut pas se méprendre : l'usage des forces de police et des militaires dans des gardes statiques parfaitement inutiles n'a aucun effet sur le terrorisme. Cela a juste pour effet de nous faire croire que, peut-être, il n'y aura plus d'attentats. Ce qui n'est pas vrai ! Tout cela épuise les services !

C'est la dynamique qui est importante, la capacité à prévoir, à préempter. Cette capacité existe. Si, après chaque attentat, je peux dire : on savait tout et on n'a pas compris, c'est donc qu'on aurait pu l'empêcher. Mais il reste aussi qu'il y a des attentats qu'on n'empêchera pas

et il faut faire avec : car la guerre, ça n'est pas un jeu vidéo où l'on jette des bombes avec un avion à 10 000 mètres d'altitude sans rien recevoir en retour. La guerre, c'est partout : on est en guerre, ils nous ont déclaré la guerre ; la guerre existe. Elle implique un état d'esprit, une culture. On a à peu près tout ce qu'il faut pour faire la guerre : on a les moyens et les équipements ; on a compris que la guerre serait chez nous autant qu'elle serait ailleurs. La question qui est posée désormais est simple : les Britanniques nous l'ont montré dans le passé. A quel moment va-t-on s'adapter nous-mêmes dans notre capacité à faire la guerre, ce qui implique quelques mutations dans les amas de procédure dont on a assommé nos forces de police, de gendarmerie et nos services de renseignements au nom d'un « droit de l'homme » délirant : je suis un ferme défenseur des droits de l'Homme, mais pas de la stupidité ! Aujourd'hui, il faut du courage et de la détermination : cela doit nous conduire à améliorer les conditions d'intervention des services de manière préemptive. Et il faut assumer cette orientation jusqu'au bout. Cela ne veut certainement pas dire de mettre toutes les fiches S dans des centres de rétention, ou je ne sais quel autre délire, puisque le sujet, c'est au contraire de faire du sur-mesure, car il donne des résultats partout où on l'a essayé. La question est donc celle-ci : non pas tout protéger tout le temps, mais cibler les terroristes, les hiérarchiser et, dans un certain nombre de cas, les éliminer. Il n'y a aucun problème sur ce point pour moi : ce sont des ennemis, puisqu'ils appartiennent à un État et que nous sommes en guerre. Les lois de la guerre s'appliquent. Le moment est venu

d'aller jusqu'au bout de cette logique. Le moment est venu d'assumer la guerre que nous sommes en train de vivre. Et d'essayer de la gagner.

Retrouvez l'intégralité du débat en vidéo sur
www.institutdiderot.fr

LES PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DIDEROT

Dans la même collection

- L'avenir de l'automobile - Louis Schweitzer
- Les nanotechnologies & l'avenir de l'homme - Etienne Klein
- L'avenir de la croissance - Bernard Stiegler
- L'avenir de la régénération cérébrale - Alain Prochiantz
- L'avenir de l'Europe - Franck Debié
- L'avenir de la cybersécurité - Nicolas Arpagian
- L'avenir de la population française - François Héran
- L'avenir de la cancérologie - François Goldwasser
- L'avenir de la prédiction - Henri Atlan
- L'avenir de l'aménagement des territoires - Jérôme Monod
- L'avenir de la démocratie - Dominique Schnapper
- L'avenir du capitalisme - Bernard Maris
- L'avenir de la dépendance - Florence Lustman
- L'avenir de l'alimentation - Marion Guillou
- L'avenir des humanités - Jean-François Pradeau
- L'avenir des villes - Thierry Paquot
- L'avenir du droit international - Monique Chemillier-Gendreau
- L'avenir de la famille - Boris Cyrulnik
- L'avenir du populisme - Dominique Reynié
- L'avenir de la puissance chinoise - Jean-Luc Domenach
- L'avenir de l'économie sociale - Jean-Claude Seys
- L'avenir de la vie privée dans la société numérique - Alex Türk
- L'avenir de l'hôpital public - Bernard Granger
- L'avenir de la guerre - Henri Bentegeat & Rony Brauman
- L'avenir de la politique industrielle française - Louis Gallois
- L'avenir de la politique énergétique française - Pierre Papon
- L'avenir du pétrole - Claude Mandil
- L'avenir de l'euro et de la BCE - Henri Guaino & Denis Kessler
- L'avenir de la propriété intellectuelle - Denis Olivennes
- L'avenir du travail - Dominique Méda
- L'avenir de l'anti-science - Alexandre Moatti

-
- L'avenir du logement - Olivier Mitterand
 - L'avenir de la mondialisation - Jean-Pierre Chevènement
 - L'avenir de la lutte contre la pauvreté - François Chérèque
 - L'avenir du climat - Jean Jouzel
 - L'avenir de la nouvelle Russie - Alexandre Adler
 - L'avenir de la politique - Alain Juppé
 - L'avenir des Big-Data - Kenneth Cukier et Dominique Leglu
 - L'avenir de l'organisation des Entreprises - Guillaume Poitrinal
 - L'avenir de l'enseignement du fait religieux dans l'École laïque - Régis Debray
 - L'avenir des inégalités - Hervé Le Bras
 - L'avenir de la diplomatie - Pierre Grosser
 - L'avenir des relations Franco-Russes - Alexandre Orlov
 - L'avenir du Parlement - François Cornut-Gentille

Les Notes de l'Institut Diderot

- L'euthanasie, à travers le cas de Vincent Humbert - Emmanuel Halais
- Le futur de la procréation - Pascal Nouvel
- La République à l'épreuve du communautarisme - Eric Keslassy
- Proposition pour la Chine - Pierre-Louis Ménard
- L'habitat en utopie - Thierry Paquot
- Une Assemblée nationale plus représentative - Eric Keslassy
- Où va l'Égypte ? - Ismaïl Serageldin
- Sur le service civique - Jean-Pierre Gualazzi
- La recherche en France et en Allemagne - Michèle Vallenthini
- Le fanatisme - Texte d'Alexandre Deleyre
présenté par Dominique Lecourt
- De l'antisémitisme en France - Eric Keslassy
- Je suis Charlie. Un an après... - Patrick Autréaux

Les Dîners de l'Institut Diderot

- La Prospective, de demain à aujourd'hui - Nathalie Kosciusko-Morizet
- Politique de santé : répondre aux défis de demain - Claude Evin
- La réforme de la santé aux Etats-Unis :
quels enseignements pour l'assurance maladie française ? - Victor Rodwin
- La question du médicament - Philippe Even

Les Entretiens de l'Institut Diderot

- L'avenir du progrès (actes des Entretiens 2011)
- Les 18-24 ans et l'avenir de la politique

L'avenir du terrorisme

Depuis les attentats de 2012 à Toulouse et Montauban, puis le massacre de la rédaction de *Charlie-Hebdo* et l'attaque de la supérette cascher de Vincennes en janvier 2015, on sait que le fanatisme est présent sur le sol de notre pays.

De jeunes français soutiennent le terrorisme et les prêcheurs salafistes réussissent à les détourner des valeurs communes. La minute de silence du 8 janvier 2015 décidée par le pouvoir politique avait été troublée par des élèves récalcitrants. L'absence massive des jeunes des banlieues lors de la grande manifestation aurait dû alerter. Mais non... Les ministres avaient minimisé. On entendit se déployer un discours d'une parfaite ambiguïté sur le grand air de la culpabilité. Ce n'était pas leur faute, c'était la faute de la société ! Ni amalgame, ni stigmatisation, tel était alors le mot d'ordre de la France officielle tétanisée. Résultat. Les recrutements par l'État islamique, parce qu'il faut bien appeler un chat un chat, n'ont guère cessé. On en a vu les conséquences, en fin d'année dernière, le 13 novembre.

Nous savons ce qu'il faut faire. Mais qu'a-t-on fait ?

Dominique LECOURT

Directeur général de l'Institut Diderot



Alain BAUER

“ Alain Bauer est Professeur de criminologie au Conservatoire National des Arts et Métiers, Professeur associé à l'Université Fudan (Shanghai), Senior Research Fellow au Johan Jay College of criminal justice (New-York) et à l'Université de Droit et de Science Politique de Chine (Beijing).

La présente publication ne peut être vendue

D
INSTITUT
DIDEROT

FONDS DE DOTATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE SOCIALE REGI PAR LA LOI N°2008-776 DU 4 AOUT 2008 - SIRET N° 513 746 651 00019
86-90, rue Saint-Lazare 75009 Paris / T. +33 (0)1 55 50 65 60 / contact@institutdiderot.fr / www.institutdiderot.fr

ISBN 979-10-93704-19-7



9 791093 704197